

Xconvoc® : la dématérialisation faite par les collectivités pour les collectivités



La société **SPL-Xdemat** a été créée par des collectivités qui ont souhaité se regrouper pour concevoir des outils de dématérialisation adaptés à leurs besoins et en assurer la maintenance. Les logiciels ainsi créés sont ensuite fournis aux actionnaires de la **SPL-Xdemat**.

Xconvoc® est l'un de ces outils. Il permet la transmission dématérialisée, sécurisée, certifiée des convocations des membres des conseils communaux ou communautaires. **Xconvoc®** offre, également, une rédaction anticipée et simplifiée des délibérations. Elle génère automatiquement le procès verbal de la séance et la feuille de présence. Enfin, grâce à son interfaçage avec **Xactes®**, **Xconvoc®** vous simplifie la transmission des délibérations au contrôle de légalité.

Xconvoc® la dématérialisation tout simplement

- Xconvoc® génère les convocations **en fonction du choix de chaque élu** : mail, mail et SMS ou courrier simple
- Xconvoc® produit automatiquement **l'édition d'un pouvoir**
- Xconvoc® **ne limite pas le nombre de documents** transmis aux élus
- Xconvoc® simplifie le **suivi des convocations et les relances**
- Xconvoc® facilite **l'envoi d'une copie pour information** aux conseillers municipaux, non siégeant au conseil communautaire (Article 8 - Loi engagement et proximité)
- Xconvoc® permet la **génération personnalisée de l'en-tête des délibérations** de la collectivité

- Xconvoc® donne le choix à la collectivité d'utiliser ou non Xparaph (parapheur électronique) pour signer les convocations
- Xconvoc® grâce à son interfaçage avec Xactes®, rend encore **plus aisé et plus rapide la télétransmission des délibérations au contrôle de légalité**. Bénéficiez de la **création des séances en automatique** pour voir votre panneau d'affichage électronique des actes s'alimenter.

Xconvoc® : la dématérialisation à un coût modéré

- **Le choix de la mutualisation entre collectivités** des compétences, des moyens humains et techniques
- **Le choix de la proximité**, l'assistance technique (hotline) s'engage à vous répondre rapidement
- **Le choix que chaque collectivité puisse utiliser les services dont elle a besoin**, après adhésion au pack minimal (Xmarchés®, Xcontact®, Xactes®, Xpostit®, Xcelia®)

Quelques exemples de tarifs

	Pack minimal de base ⁽¹⁾	Xconvoc®	Total
Communes de 0 à 200 hab.	75 € HT	+15 € HT	90 € HT
Communes de 2 001 à 5 000 hab.	600 € HT	+78 € HT	678 € HT
C.C ⁽²⁾ de 10 001 à 25 000 hab.	900 € HT	+117 € HT	1017 € HT
C.C ⁽²⁾ de 25 001 à 50 000 hab.	2 000 € HT	+260 € HT	2 260 € HT

(1) Composé de Xactes®, Xcontact®, Xmarchés®, Xpostit®, Xcelia®: hors coût du certificat électronique

(2) Communautés de Communes

Xconvoc® : la dématérialisation déjà mise en œuvre

- Plus de **3000 collectivités** ont déjà adhéré à la société SPL-Xdemat
- Près de **760 collectivités** utilisent déjà Xconvoc®
- Près de **150 000 convocations dématérialisées** ont déjà été transmises

Comment bénéficier de Xconvoc® ?

- **Vous êtes déjà actionnaire**

La signature d'un simple avenant à votre convention de prestation intégrée suffit. Cet avenant est disponible au travers de l'application **Xmanager®**. Prenez contact avec le référent de votre département.

- **Vous n'êtes pas actionnaire de la société SPL-Xdemat**

Pour devenir actionnaire de la SPL Xdemat et bénéficier de **Xconvoc®** il suffit d'acheter une action au prix de 15,50€ et d'effectuer les démarches d'adhésion présentées sur le site : www.spl-xdemat.fr ou de prendre contact avec le référent de votre département.